



Note stratégique sur les relations sino-marocaines dans le cadre de l'enjeu saharien

Table des matières

OBJET ET CONTEXTE.....	2
I. DE LA NEUTRALITE DE DOCTRINE AU REALISME D'INTERET : LA TRAJECTOIRE CHINOISE SUR LE SAHARA.....	2
1. D'UN PARTENARIAT PRECOCE A LA MONTEE EN GAMME DIPLOMATIQUE	2
2. LA CONSOLIDATION D'UNE CONFIANCE POLITIQUE RECIPROQUE.....	2
3. UNE DIPLOMATIE ALIGNEE SUR LES PRINCIPES DE SOUVERAINETE ET DE NON-INGERENCE.....	2
II. L'ECONOMIE COMME MATRICE D'ALIGNEMENT : DES INTERDEPENDANCES QUI REDUISENT L'ESPACE D'AMBIGUÏTE.....	3
1. UNE INTERDEPENDANCE ECONOMIQUE ASYMETRIQUE MAIS EN EXPANSION.....	3
2. LES INFRASTRUCTURES ET INDUSTRIES VERTES COMME SOCLE DU PARTENARIAT.....	3
3. LE MAROC, PASSERELLE EURAFRAICAINE POUR LA PROJECTION CHINOISE	3
III. LE SAHARA COMME CATALYSEUR MULTIPOLAIRE : ARRIMER LA CHINE SANS S'ALIENER L'ALGERIE.....	4
1. LA NEUTRALITE ONUSIENNE COMME MATRICE CONSTANTE DE PEKIN	4
2. LES SIGNAUX FAVORABLES AU PLAN D'AUTONOMIE MAROCAIN	4
3. LE VOTE MANSASO COMME REVELATEUR DES ARBITRAGES CHINOIS.....	4



Objet et contexte

Le dossier du Sahara occidental demeure un enjeu central de la diplomatie marocaine. Après près d'un demi-siècle d'impasse, les négociations onusiennes s'orientent vers la perspective d'une « MANSASO » (Mission d'Assistance pour la Négociation d'un Statut d'Autonomie au Sahara Occidental) envisagée comme une évolution possible du mandat de la « MINURSO » (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) afin d'accompagner la mise en œuvre concrète du plan d'autonomie marocain.

Cette transformation institutionnelle atteste l'émergence d'un consensus international, principalement porté par Washington, Paris et Londres, en faveur d'une solution d'autonomie sous souveraineté marocaine.

C'est dans ce moment de cristallisation politique et institutionnelle que la coopération sino-marocaine gagne en importance stratégique. Rabat cherche à sécuriser le positionnement de la Chine, non comme simple partenaire économique, mais comme allié diplomatique, garant d'un soutien, même discret, à la souveraineté marocaine sur le Sahara. Plus qu'une accumulation de projets, il s'agit pour le Maroc d'arrimer la Chine à une trajectoire où la stabilité, clé du succès économique et politique, se confond avec la reconnaissance de l'autonomie.

Cette note examine successivement la trajectoire politique et doctrinale de la Chine sur le Sahara (I), son insertion dans un socle économique et technologique croissant (II), avant d'analyser les implications que ce partenariat entraîne pour la position chinoise au Conseil de sécurité (III).

I. De la neutralité de doctrine au réalisme d'intérêt : la trajectoire chinoise sur le Sahara

1. D'un partenariat précoce à la montée en gamme diplomatique

Le partenariat sino-marocain a franchi une étape décisive en mai 2016, avec la visite à Pékin du roi Mohammed VI et l'instauration d'un partenariat global. Cette démarche a donné lieu à la signature d'accords multidimensionnels formant la base d'une coopération ambitieuse, notamment dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures, de l'industrie et de la haute technologie.

Des projets concrets comme la « Cité Mohammed VI Tanger Tech » ou la centrale solaire Noor attestent la matérialisation de cette volonté partagée. En janvier 2022, l'adhésion du Maroc à l'initiative chinoise des « Nouvelles Routes de la Soie » (BRI) marque un nouveau jalon, illustrant le souhait d'inscrire la coopération dans un cadre géostratégique visant à faire du Maroc une passerelle entre l'Europe et l'Afrique.

2. La consolidation d'une confiance politique réciproque

Cette dynamique s'est renforcée en septembre 2025 avec la signature à Pékin d'un Mémorandum d'Entente instaurant un dialogue stratégique permanent, officialisant une coordination politique régulière entre ministères des Affaires étrangères. Cette décision s'inscrit dans la continuité d'une série de visites d'État majeures, notamment la visite royale à Pékin en 2016 et celle de Xi Jinping à Casablanca en 2024, renforçant un cadre juridique et politique propice à la mise en œuvre de projets d'énergie renouvelable, numérique et infrastructurels d'envergure.

3. Une diplomatie alignée sur les principes de souveraineté et de non-ingérence

Les deux États réaffirment leur attachement aux principes de non-ingérence, de respect de l'intégrité territoriale, et d'égalité dans la coopération. Ce socle idéologique s'illustre par :

- Un principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre, principe cardinal de la diplomatie chinoise (appuyé par un dispositif bilatéral de consultations régulières).
- Le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, affirmé explicitement lors des échanges de 2025.
- Une lutte commune contre le séparatisme et l'extrémisme comme pilier de la stabilité régionale.



- Une approche « gagnant-gagnant » fondée sur l'égalité et la confiance mutuelle, portée par la vision diplomatique chinoise du « développement commun ».

Ces convergences stratégiques se traduisent aussi en termes de soutien mutuel dans les enceintes internationales. Par exemple, la Chine a publiquement salué la stabilité marocaine lors des épreuves du « printemps arabe » de 2011. Réciproquement, le Maroc soutient le principe chinois de diplomatie fondée sur la non-intervention, ce qui crée une base idéologique favorable à l'approfondissement du partenariat.

II. L'économie comme matrice d'alignement : des interdépendances qui réduisent l'espace d'ambiguïté

1. Une interdépendance économique asymétrique mais en expansion

Dans une dynamique d'échanges commerciaux florissants, le commerce bilatéral sino-marocain a atteint 10,07 milliards de dollars sur la période janvier-août 2025¹, contre 9,04 milliards pour l'ensemble de 2024. Cette dynamique traduit une croissance soutenue, tout en révélant l'asymétrie persistante du partenariat : les exportations chinoises vers le Maroc (environ 7,89 milliards USD sur les huit premiers mois de 2025) demeurent très majoritaires, tandis que les ventes marocaines vers la Chine (environ 2,17 milliards USD) se limitent à quelques filières stratégiques : cuivre raffiné et concentrés, circuits électroniques, produits agricoles et halieutiques, huile d'argan et phosphates.

La récente extension par la Chine, en 2024, de l'exonération douanière à plus de 98 % des lignes tarifaires africaines, dont fait partie le Maroc, ouvre des perspectives concrètes pour diversifier les exportations marocaines, particulièrement dans les produits agroalimentaires transformés et les engrais phosphatés. Cet instrument de facilitation commerciale pourrait favoriser une montée en gamme et une plus grande intégration du Maroc dans le commerce sino-mondial.

Néanmoins, la question de la compétitivité demeure centrale. L'accès effectif des exportateurs marocains au marché chinois suppose des efforts accrus en matière de normalisation des standards, de certification et de soutien public. Sans de telles mesures pour structurer l'offre exportable et accompagner les opérateurs, le déficit commercial avec la Chine risque de rester structurel, limitant l'intégration du Maroc dans les chaînes de valeur globales et la sécurisation par Pékin de ses approvisionnements stratégiques.

2. Les infrastructures et industries vertes comme socle du partenariat

Les investissements directs chinois, en expansion constante (plus de 2 Md\$ en 2024), sont à l'origine de projets structurants, tels que :

- La Cité Mohammed VI Tanger Tech, emblématique de la dynamique BRI et qualifiée de « renaissance de la Route de la Soie » ;
- La gigafactory de batteries électriques à Kénitra (Gotion High Tech), appelée à devenir la première d'Afrique ;
- Plus de 18 Md\$ investis dans des projets verts (solaire, éolien, hydrogène), le Maroc s'imposant comme le deuxième pays mondial en flux d'investissements chinois dans les technologies vertes.

3. Le Maroc, passerelle eurafricaine pour la projection chinoise

Positionné comme une plateforme régionale incontournable, le Maroc joue un rôle de hub logistique et commercial entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe. Cette dynamique est rendue possible par l'essor des ports Tanger Med et Nador West Med, le développement des réseaux routiers et ferroviaires, et les accords de libre-échange conclus avec l'Union européenne et d'autres partenaires stratégiques.

¹ GACC – Imports and Exports by Country (Region), August 2025 ; FMPCR – Morocco Country Overview, 2025.

La zone Tanger Tech est explicitement conçue comme un pont industriel Asie-Afrique, soutenant la nouvelle Route de la Soie. Ce rôle est souligné par plusieurs experts et acteurs économiques, qui voient dans le Maroc une plateforme Sud-Sud mêlant les influences asiatique, africaine et euro-méditerranéenne, essentielle à la stratégie chinoise d'accès sécurisé aux marchés africains et européens.

III. Le Sahara comme catalyseur multipolaire : arrimer la Chine sans s'aliéner l'Algérie

1. La neutralité onusienne comme matrice constante de Pékin

Traditionnellement, la Chine adopte une posture de neutralité officielle sur le conflit du Sahara, en phase avec ses principes de non-ingérence et de respect des frontières. Au Conseil de sécurité de l'ONU, elle a systématiquement soutenu les résolutions de reconduction de la MINURSO, encourageant un règlement politique dans le cadre onusien. Par exemple, Pékin a appuyé les résolutions 2240 (2018) et 2602 (2021), qui appellent au dialogue « de bonne foi » et à un règlement juste et durable du conflit. Le représentant chinois Zhang Jun a salué à plusieurs reprises le rôle stabilisateur de la MINURSO, soutenant la prolongation de son mandat tout en demandant que les textes reflètent « les derniers développements et les préoccupations de toutes les parties ». Dans ses explications de vote, la délégation chinoise affirme vouloir « tenir une position objective et équitable » et privilégier un processus mené par l'ONU afin de parvenir à une solution politique. Cette posture vise à maintenir un équilibre avec les alliés algériens et souligne son attachement à un processus mené par l'ONU.

En somme, la Chine se présente publiquement comme un médiateur neutre : elle ne reconnaît pas la RASD (Polisario) comme État souverain, mais elle n'oppose pas non plus explicitement l'autonomie marocaine. Sur le plan diplomatique, ses votes et abstentions au sein du Conseil reflètent cette ligne de partage, soutenant en priorité la continuité de la mission onusienne et l'ouverture du dialogue (plutôt que la rupture du statu quo).

2. Les signaux favorables au plan d'autonomie marocain

Pourtant, plusieurs signes témoignent d'une évolution chinoise discrète en faveur de la solution d'autonomie marocaine. Pékin a explicitement affirmé considérer l'initiative d'autonomie marocaine (proposée en 2007) comme une contribution constructive au règlement du conflit. Ainsi, lors des derniers votes de renouvellement du mandat de la MINURSO, la Chine s'est systématiquement prononcée en faveur des résolutions, et ce malgré un langage onusien de plus en plus aligné sur le plan d'autonomie marocain. Depuis, la Chine n'a formulé aucune objection publique au Plan d'Autonomie ; au contraire, elle souligne qu'il s'agit d'une « solution réaliste et viable » compatible avec ses principes internationaux. Cette position s'explique notamment par le souci chinois de défendre la notion de souveraineté territoriale (impératif interne majeur, vu ses propres questionnements intérieurs), ce qui la rapproche implicitement du point de vue marocain.

Par ailleurs, les récents discours diplomatiques chinois tracent un parallèle avec l'approche marocaine : Pékin insiste sur la souveraineté nationale et la lutte contre le séparatisme comme éléments clés d'un ordre international juste. Ainsi, la Chine a progressivement nuancé son abstention neutre pour exprimer une forme de préférence tacite pour la solution marocaine d'autonomie. Certains observateurs notent qu'à chaque prolongation de la MINURSO, le langage chinois s'est fait de plus en plus insistant sur « l'autonomie élargie » plutôt que sur le référendum. Dans ce contexte, Pékin paraît favorable à ce que le processus onusien évolue vers la reconnaissance de l'autonomie marocaine comme unique voie de règlement, sans pour autant rompre officiellement avec sa position de principe d'impartialité.

3. Le vote MANSASO comme révélateur des arbitrages chinois

Le vote prochain au Conseil de sécurité sur la mission MANSASO (attendu autour d'octobre 2025) sera un test déterminant de la politique chinoise. Il s'agira d'abord de l'adoption d'une résolution consacrant le plan d'autonomie comme socle du consensus onusien. Ce n'est que dans une étape ultérieure que ce consensus pourrait déboucher sur la création d'une mission MANSASO, appelée à succéder à la MINURSO. Dans ce contexte, la Chine devra arbitrer entre sa doctrine et ses intérêts bilatéraux. Dans le scénario le plus probable, Pékin réitérera sa posture déclarée de « neutralité objective » tout en



s'abstenant sur le vote. Une abstention ou un vote pour la résolution (aux côtés des pays pro-autonomie) serait interprété favorablement à Rabat, légitimant la coopération sino-marocaine sur le plan diplomatique. Cela consoliderait la position de la Chine comme médiateur crédible et allié de confiance, sans pour autant rompre avec l'Algérie (alliée de longue date) ni avec le principe onusien.

À l'inverse, un désaccord chinois (par exemple un veto ou un communiqué critique) pourrait susciter un refroidissement temporaire de la relation bilatérale. Une telle posture serait perçue à Rabat comme une ingérence ou un soutien implicite au séparatisme, ce qui contrasterait avec les principes affichés de Pékin. Cependant, compte tenu des convergences récentes (et du rôle pivot qu'occupe le Maroc pour les projets africains de la Chine), ce scénario paraît peu vraisemblable. En définitive, Rabat considère le scrutin MANSASO comme une opportunité de validation internationale de son autonomie, d'autant plus si la Chine se range aux côtés du consensus global. Les dirigeants marocains espèrent que ce nouveau mécanisme onusien devienne le catalyseur d'une *stabilisation régionale*, alignant la résolution du conflit sur les intérêts stratégiques partagés avec la Chine.

Conclusion – Vers une consolidation stratégique : le Sahara comme catalyseur d'une alliance sino-marocaine élargie

En somme, la question saharienne sert de prisme révélateur à la maturité du partenariat sino-marocain. La convergence de vues entre Pékin et Rabat sur le principe de souveraineté et la lutte contre le séparatisme renforce leur coopération institutionnelle. Pour le Maroc, le soutien – implicite ou explicite – de la Chine à son autonomie conforte sa stratégie internationale et son rôle de leader du Sud. Réciproquement, Pékin y trouve un allié stratégique en Méditerranée, stable et fiable, qui lui ouvre de nouveaux débouchés en Afrique et valide sa doctrine diplomatique de non-ingérence constructive. Comme le résument les déclarations conjointes de 2025, « le Maroc confirme son rôle de porte d'entrée privilégiée vers l'Afrique pour les investissements chinois, tandis que la Chine assure un partenaire stable et fiable ». Par ce biais, le dossier saharien devient un vecteur de consolidation stratégique : il renforce la position du Maroc sur la scène internationale et illustre la capacité de la Chine à façonner, aux côtés de ses partenaires africains, un ordre mondial plus équilibré et respectueux des équilibres régionaux.